

Rapporteur : **Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

OBJET : **Budget principal, budgets annexes de l'eau potable et du parc de stationnement Saint-Jacques**
Vote du budget primitif de l'exercice 2011

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 26 novembre 2010, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour 2011.

Les différentes commissions ont, à partir de ces orientations et des besoins recensés, émis un certain nombre de propositions qui ont permis de préparer le projet de budget primitif pour l'exercice 2011 soumis à votre adoption. La note de présentation, ci-jointe, expose de manière plus détaillée, les grandes orientations de ce budget.

* * * * *

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe du service de l'eau potable,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du parc de stationnement Saint-Jacques,

CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 26 novembre 2010,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2011 du budget principal et des budgets annexes présenté par le Maire, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2011 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

Le **budget principal**, pour l'exercice 2011, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	33 780 000 €	37 560 000 €	17 159 000 €	13 379 000 €
Opérations d'ordre	3 820 000 €	40 000 €	751 000 €	4 531 000 €
TOTAL	37 600 000 €	37 600 000 €	17 910 000 €	17 910 000 €

Le budget annexe du **service de l'Eau Potable**, pour l'exercice 2011, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 540 000 €	3 290 000 €	2 285 000 €	1 535 000 €
Opérations d'ordre	780 000 €	30 000 €	35 000 €	785 000 €
TOTAL	3 320 000 €	3 320 000 €	2 320 000 €	2 320 000 €

Le budget annexe du **Parc de stationnement Saint Jacques** pour l'exercice 2011, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	145 000 €	115 000 €	115 000 €	145 000 €
Opérations d'ordre	55 000 €	85 000 €	85 000 €	55 000 €
TOTAL	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €

Pour : 25

Contre : 4

MM. CIBERT, GRATTEAU (1 pouvoir), MONAURY

Abstentions : 3

MM. LEVEQUE, MICHAUD, Mme DAYDET)

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous-préfecture, le 04/02/2011 n° 638

Publié au siège de la Mairie, le 04/02/2011

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM